

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 2 juin 2025

Date de l'annonce publique : 26/05/2025

Date de la convocation des conseillers : 23/05/2025

### Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Dimitrovska, Viktorija (fonctionnaire remplaçant le secrétaire communal).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2025-06-02 - 2.02
Point de l'ordre du jour		2.02
Objet		<b>Contrat de mise à disposition avec la société SLA concernant le service Flexibus</b>

### Le conseil communal,

Considérant que le service Flexibus est en place dans la commune depuis le 1er mars 2008 ;  
Considérant que ce service a jusqu'à présent été exploité sans contrat formel, sur base d'une offre simple de la société Sales-Lentz ;

Considérant qu'il est nécessaire de régulariser cette situation par l'adoption d'un contrat formel avec la société S.L.A. S.A. ;

Considérant que le contrat n°20250313-003, conclu avec la société S.L.A. S.A., couvre la période du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 30 avril 2026, avec tacite reconduction annuelle ;

Considérant que le service est assuré du lundi au samedi (hors jours fériés) au moyen d'un véhicule CAT1 accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;

Considérant que le Flexibus dessert les localités de Roeser, Berchem, Bivange, Crauthem, Kockelscheuer, Livange et Peppange, avec des liaisons vers Bettembourg et Hesperange ;

Considérant les conditions financières suivantes (hors TVA à 3 %) :

- 695,02 € par jour du lundi au vendredi,
- 624,94 € le samedi,
- 0,2505 € par kilomètre parcouru ;

Considérant l'inscription de la dépense au budget communal sous l'article 3/441/616000/99001, pour un montant de 230.000 € ;

Vu le projet de contrat n°20250313-003 avec la société S.L.A. S.A. ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'adopter le contrat de mise à disposition n°20250313-003 conclu avec la société S.L.A. S.A. pour l'exploitation du service Flexibus, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 30 avril 2026, avec tacite reconduction annuelle ;

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 10 juin 2025

Le bourgmestre,



Le secrétaire communal ff,

